



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

théâtres

Question écrite n° 80765

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les craintes exprimées par le monde de la culture face au désengagement financier de l'État en matière de politique culturelle. De nombreux théâtres lyonnais se trouvent confrontés à de fortes diminutions, voire suppression, des subventions octroyées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). L'espace 44, quant à lui, ne verra pas sa subvention « scènes découvertes » reconduite en 2011. Il devra procéder à des licenciements afin d'éviter de devoir fermer son théâtre pourtant installé depuis 25 ans dans le 1er arrondissement de Lyon. Le travail remarquable réalisé par ces théâtres de proximité attire pourtant un grand nombre de spectateurs. Les taux de remplissage sont très bons, l'offre de spectacle est variée et les prix restent accessibles. Certains de ces théâtres permettent à de jeunes créateurs ou de jeunes artistes de se produire avant d'exercer leur talent sur de plus grandes scènes. Face au désengagement financier de l'État, ils sont menacés de fermeture. Il est pourtant dans les missions fondamentales de l'État de contribuer à la création artistique, de la même façon qu'il contribue à la recherche, à l'innovation et à la création d'entreprise. Au moment où le Gouvernement prétend faire une priorité de l'éducation artistique et du droit à la culture pour tous, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour soutenir ces petites compagnies qui participent au lien social, à la création artistique et à l'accès de tous à la culture.

Texte de la réponse

Il est inexact d'affirmer que de nombreux théâtres lyonnais se trouveraient confrontés à de fortes diminutions, voire à des suppressions des subventions octroyées par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Rhône-Alpes. Un seul théâtre lyonnais, l'Espace 44, a vu sa subvention de la DRAC diminuer en 2010 par rapport à 2009, pour un montant de 5 000 EUR, sa subvention passant de 19 870 EUR en 2009 à 14 870 EUR en 2010. Ce théâtre était aidé au titre du dispositif des « scènes découvertes » mis en place en 2002 par la ville de Lyon et la DRAC Rhône-Alpes afin de permettre le repérage et l'accompagnement de jeunes créations dans le domaine du spectacle vivant. Dans le domaine du théâtre, quatre lieux avaient été retenus, dont l'Espace 44. Après une année d'évaluation, ce dispositif a été reconduit en 2006 pour trois ans. L'année 2009 a été l'occasion d'une nouvelle évaluation (pendant laquelle les subventions ont été maintenues) et a permis le lancement d'un appel à projet en collaboration avec la ville et, pour la première fois, la région. De nombreux lieux ne bénéficiant pas de cette reconnaissance ont répondu à cet appel à projets qui a donné lieu à un jury. La décision a été prise à l'issue de cet appel à projets de faire évoluer les lieux bénéficiaires de ces subventions. Un nouveau lieu, l'École du cirque, représentatif d'une discipline fragile et néanmoins en plein essor, a été subventionné, trois théâtres ont été maintenus dans le dispositif, et un théâtre, l'Espace 44, n'a pas été retenu, pour une enveloppe budgétaire globale strictement inchangée. Pour permettre à l'Espace 44 de s'adapter à cette nouvelle situation, il a été décidé de procéder à un accompagnement dégressif, la subvention n'étant pas supprimée mais diminuée de 5 000 EUR en 2010 et à nouveau de 5 000 EUR en 2011, la nouvelle subvention versée à l'École du cirque se montant pour sa part à 5 000 EUR en 2010 et 10 000 EUR en 2011. Il n'y a donc pas de désengagement financier de l'État à l'égard des « scènes découvertes » de Lyon. Les subventions versées par la DRAC aux

principaux théâtres lyonnais, le théâtre de la Croix-Rousse, le théâtre du Point du Jour, le théâtre des Ateliers, et le Centre dramatique national Théâtre nouvelles générations sont restées pour leur part strictement consolidées jusqu'ici. Le TNP, situé à Villeurbanne dans l'agglomération lyonnaise, a quant à lui bénéficié d'une augmentation substantielle de sa subvention, pour préparer son installation dans ses nouveaux locaux.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80765

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6482

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1980